


COTISATION ACCD 2025

- Le montant de la cotisation pour l'année 2025 de l'association des copropriétaires des Chesaux-Dessus est de 20 Frs.
- Le montant de la cotisation pour nouvel adhérent est de 30 Frs (20 Frs de cotisation + 10 Frs d'inscription).
- Pour un versement au guichet de la poste, il faut ajouter un montant de 2.10 Frs correspondant aux frais prélevés par la poste dans ce cas.

Ci-dessus QR-facture a compléter
en fonction de votre cas.

Récépissé		Section paiement		Compte / Payable à	
Compte / Payable à CH34 0900 0000 1201 8660 8 A.C.C.D. 1264 St-Cergue				CH34 0900 0000 1201 8660 8 A.C.C.D. 1264 St-Cergue	
Payable par (nom/adresse)				Payable par (nom/adresse)	
Monnaie	Montant	Monnaie	Montant		
CHF		CHF			
Point de dépôt					